

Merchr'anim

Cette formule permet de faire la passerelle entre l'accueil de loisirs et le centre ados pour les enfants de CM2.



Pour les CM2 : Organisation (au choix)

Inscription obligatoire au centre de loisirs de manière habituelle : le CM2 indique à l'animateur son souhait de participer au Merchr'anim.

Les CM2 voulant participer au merchr'anim du centre ados sont pris en charge directement par l'équipe du centre ados à 13h30 et transportés au centre ados pour l'après-midi. Une sortie est organisée par période (coût inclus dans la formule de la journée). Pour participer à la sortie, il faut obligatoirement participer à deux merchr'anims précédents la sortie sur une même période (entre chaque vacances scolaires).

Une inscription uniquement pour l'après-midi (de 14h à 18h00)

L'inscription se fait alors directement auprès du **centre ados** et entraîne l'adhésion au Passeport jeune. Les enfants doivent être récupérés au centre ados ou peuvent utiliser la navette de bus mise en place en début et fin d'après-midi. Une sortie est organisée par période (facturée à la moitié du coût réel de la sortie, il faut obligatoirement participer à deux merchr'anims précédents la sortie sur une même période (entre chaque vacances scolaires);

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à vous rapprocher du centre ados (renseignements : centreados@ville-gargenville.fr).

Le délai de transmission des **pièces justificatives d'absences**, au guichet unique sera dorénavant de 8 jours à compter du 1er jour d'absence, pour faciliter leur prise en compte dans la facturation.

Pour les collégiens et lycéens : passeport d'animation jeunes valable de septembre à juin

- **Accueil le mercredi après-midi de 14h à 18h**

L'inscription se fait auprès du **centre ados** et entraîne l'adhésion au passeport saisonnier d'animation jeunes de septembre à juin. L'accueil se fait au centre ados, une navette de bus gratuite est mise en place par l'équipe d'animation en début et fin d'après-midi. Une sortie est organisée par période (facturée à la moitié du coût réel de la sortie dans la formule saisonnière d'animation jeunes). Pour participer à la sortie, il faut obligatoirement participer à deux merchr'anims précédents la sortie sur une même période (entre chaque vacances scolaires).

Tarifcation

- Pour l'inscription à la journée, les modalités de tarification habituelles de l'accueil de loisirs sont appliquées (cf. page 23 du Guide de rentrée).
- Pour l'inscription à la demi-journée, les modalités de tarification du Passeport jeune sont appliquées (cf. page 24 du Guide de rentrée)

Fermeture temporaire

En raison des récentes mesures gouvernementales, il est préférable de ne pas brasser les enfants de CM2 et les jeunes du centre ados, y compris de la même famille.

De ce fait, les CM2 inscrits au centre de loisirs le mercredi matin, ou seulement aux Merchr'Anims l'après-midi, ne pourront pas être accueillis au centre ados le mercredi après-midi, et ce jusqu'à nouvel ordre.

Le centre ados continuera d'accueillir les collégiens le mercredi après-midi et l'atelier théâtre est maintenu.

Documents

[FICHE_INSCRIPTION_MERCR_ANIM_SEPT_21_- _JUN_2022.docx](#)

[Fiche sanitaire](#)

Liens utiles

[Guide de la rentrée](#)

[Accueils périscolaires](#)

[Étude surveillée](#)

[La restauration scolaire](#)

[Accueil de loisirs 3-10 ans](#)

[Le Centre Ados](#)

[La Ludothèque](#)

[Les Accueils collectifs de Mineurs \(ACM\)](#)

[Prévention routière à l'école](#)

Contact

Centre ados

centreados@ville-gargenville.fr